

Quotients Familiaux	Journée Accueil de loisirs et multi-activités Le tarif restauration s'ajoute à ce tarif pour 1 journée entière	Journée Accueil de loisirs PAI (enfants avec Panier repas) Le tarif tient compte des frais d'encadrement et des fluides sur le temps du repas.	1/2 Journée Accueil de loisirs Le tarif restauration s'ajoute à ce tarif pour les enfants qui sont présents sur une 1/2 journée en matinée	Nuitée Accueil de loisirs été Le tarif restauration s'ajoute à ce tarif pour tenir compte du dîner du soir et du petit déjeuner
QF inférieur à 289,99	5,55 €	5,95 €	3,15 €	3,65 €
290 < QF < 409,99	5,60 €	6,80 €	3,55 €	4,10 €
410 < QF < 529,99	5,75 €	7,55 €	3,95 €	4,60 €
530 < QF < 649,99	7,05 €	9,20 €	4,75 €	5,50 €
650 < QF < 769,99	7,65 €	10,05 €	5,20 €	6,00 €
770 < QF < 899,99	8,05 €	10,80 €	5,60 €	6,50 €
900 < QF < 1029,99	8,80 €	11,65 €	5,95 €	6,95 €
1030 < QF < 1159,99	9,50 €	12,45 €	6,45 €	7,40 €
1160 < QF < 1289,99	10,30 €	13,20 €	6,90 €	7,90 €
1290 < QF < 1450	11,10 €	14,10 €	7,20 €	8,40 €
QF > 1450	11,80 €	14,85 €	7,55 €	8,85 €
Tarif Hors commune	17,55 €	23,00 €	8,05 €	11,60 €

Pénalité de retards applicable à tous les quotients familiaux : Après 19h00, en cas de retard, une pénalité financière de 15 € sera appliquée sur la facture mensuelle au 3ème retard ou au 1er égal ou au-delà de 30 minutes durant toute l'année, sauf cas de forces majeures.

Pénalités pour présence d'un enfant non inscrit et qui se présente le matin : Tarifs de la journée ou de la 1/2 journée majorée de 10€

Pénalités pour inscription à l'ALSH en dehors de la période définie : Tarifs de la journée ou de la 1/2 journée majorée de 25% par jour réservé (1/2)